



LIAS-D'ARMAGNAC

## Bulletin Municipal n° 20 - Décembre 2025



Comité de rédaction : Mairie de Lias

Commission de communication: Stéphane De Castro, Kathy Duprat, Christian Marrast, Bernard Pandelé, Jacques Van Waes et les aimables participations de Karine André et Corinne Morange.

# Le mot du Maire



En cette fin d'année 2025, vient le moment de faire le bilan, parfois semé de doutes pour l'évolution du monde.

Notre regard se tourne vers demain et chacun s'interroge : le monde agricole demeure fragile, l'inquiétude grandit face au désert médical, et des menaces pèsent sur nos traditions...

Mais union et solidarité feront notre force.

Je reste modeste sur les projets à venir, qui restent à réfléchir.

## Vie festive et associative

- Comité des fêtes : encore une grande réussite cette année. Je tiens à remercier l'ensemble des participants, le président et ses membres.
- Société de chasse : un défi relevé avec brio grâce au repas sanglier organisé début octobre, qui a rassemblé 250 convives.
- Lias en liesse : de nombreuses animations proposées pour le plaisir des petits et des grands.
- 11 novembre : le traditionnel repas poule au pot a réuni un grand nombre de convives. J'adresse toute mon estime aux bénévoles pour leur travail remarquable.

La Petite Liassoise reste à votre service et je remercie chaleureusement l'équipe de rédaction.

En cette fin d'année, je souhaite à chacun de vous de joyeuses fêtes et, avec un peu d'avance, une excellente nouvelle année en espérant que 2026 nous apportera la paix dans le monde.

Votre Maire,

Bernard Pandelé

# Les Délibérations

## Transfert de la compétence gestion des déchets de venaison à la CCGA

La chasse sur le territoire du Grand Armagnac génère un volume de près de 50 tonnes par an de déchets de venaison (déchets issus de la dépouille, de la découpe et de l'éviscération du gibier abattu en activité de chasse).

Ce volume qui ne cesse d'augmenter, en particulier en raison de la hausse des prélèvements de sangliers, génère de fortes contraintes pour les sociétés de chasse telles que des risques de santé publique (pollution), des risques de santé animale (domestique et sauvage) et les difficultés à écouler ou traiter ces déchets.

En concertation avec le Conseil communautaire et la Fédération départementale des Chasseurs du Gers, il est décidé de créer 3 sites, répartis sur le territoire en fonction des tonnages produits, sur lesquels seront installés des équipements permettant un stockage dans de bonnes conditions des déchets de venaison pour limiter toutes nuisances avant d'être dirigés vers une filière de traitement agréée. Un container sera donc installé à proximité de l'ancienne carrière d'Estang pour les sociétés de chasse du secteur.

Le coût de fonctionnement annuel de fonctionnement d'un service de gestion des déchets de venaison peut être estimé à près de 24 000,00 euros.

**Subvention pour l'école de musique de Sainte-Christie** qui accueille un enfant de la commune. Le conseil a décidé de répondre favorablement à la demande en accordant une subvention de 50 €.

**Le budget primitif** a été élaboré en suivant les principes définis par la commission des finances.

Concernant le fonctionnement, les enveloppes de dépenses prévues au budget 2024 sont reportées, en prenant en compte l'inflation, l'augmentation du point d'indice (salaires et indemnités des élus) et des charges patronales.

Les travaux d'entretien de toiture - démoussage salle des fêtes (3 157 €) et réfection toiture atelier (8 875 €) ainsi que le remplacement des luminaires de la salle du conseil (315) sont inclus dans l'enveloppe de 132 426.38 € concernant l'entretien des bâtiments publics.

L'entretien des chemins (environ 7 000 €) entre dans l'enveloppe de 132 624.91 € inscrits pour l'entretien de la voirie.

Concernant l'investissement, les projets ont été inscrits au budget en fonction des devis obtenus :

- 2131 Bâtiments publics : 6 000 € pour
  - Extension de l'installation d'eau : 1 018 €
  - Extension des installations (eau et électricité) de hangar : 3 000 €
- 2135 : Installation, agencement... 36 000 € pour
  - Sol du hangar : 28 485 €
  - Tables : 1 320 €
  - Table de ping-pong : 600 €
  - Fresque : 4 000 €
- 2116 : Cimetière
  - Reprise des concessions : 2 880 €
  - Agrandissement du columbarium : 7 000 € (estimation, pas de devis). Il ne reste que 2 cases vides au columbarium, M. le Maire propose de faire une extension sur le côté. La proposition est validée par le conseil.

Le Conseil municipal a choisi d'autofinancer ces différents projets : 51 045.01 € ont été transférés du Fonctionnement à l'Investissement.

Fonctionnement :	Recettes	623 046.94 € (dont 447 061.10 € d'excédent reporté)
	Dépenses	623 046.94 € (dont virement à la section investissement 51 045.01 €)
Investissement :	Recettes	72 845.90 € (dont 4 073.78 € de restes à réaliser)
	Dépenses	72 845.90 €
Total :	Recettes	691 567.93 €
	Dépenses	691 567.93 €

### **Dissolution du CCAS :**

Le financement des actions du CCAS peut être pris en charge dans le cadre du budget communal. Au regard des faibles opérations enregistrées au cours des dernières années et afin de faciliter la gestion administrative, le conseil administratif du CCAS a voté sa dissolution. L'excédent de fonctionnement de 4 324.91 € sera reversé au budget communal et inscrit en dépenses à l'article 65134, afin de conserver sa vocation initiale et couvrir les frais liés à l'aide sociale ou aux actions menées par les bénévoles au profit des personnes âgées de la commune (colis de Noël, repas).

### **Nouveaux modes de règlement proposés pour le règlement des factures émises par la commune.**

La commune émet chaque année plus de 11 000 € de factures pour les recettes de loyers et de location de salle (salle des fêtes / hangar) qui font l'objet d'un encaissement auprès des services de la Direction Générale des Finances Publiques.

La municipalité a décidé d'élargir les moyens de paiement actuellement offerts aux usagers (chèque et virement) tout en évitant une dégradation des délais de traitement des chèques, et proposera désormais le prélèvement automatique, ou par internet par internet, via le dispositif TIPI proposé par la DGFIP

### **Implantation d'une box médicale**

Par courrier en date du 18 juillet, la commune a reçu la confirmation que sa candidature avait été retenue pour l'installation d'une box au village.

Il convenu que :

- La Box toute équipée est mise à disposition par La Box Médicale qui en assurera la maintenance et la gestion
- La commune prend à sa charge : l'aménagement du site (dalle ou plots, installation électrique - un coffret de chantier est suffisant pour commencer - accès PMR), la livraison (1000 € HT) et les frais de fonctionnement (nettoyage, électricité)
- La connexion à internet se fait par satellite, pas besoin de raccordement à la fibre

Le conseil municipal a décidé d'installer cette box sur la place du village.

### **Vente de la parcelle A 510**

Pour faire suite à la délibération du mois de février portant sur l'aliénation d'un délaissé de voirie concernant quelques mètres de la VC n°5 et la vente de la parcelle au propriétaire riverain, l'acheteur a fait borner le terrain, à ses frais. Une nouvelle parcelle, d'une superficie de 298 m<sup>2</sup> a ainsi été créée.

Le prix de la vente est donc ajusté à la surface ainsi définie. La rédaction de l'acte administratif sera confiée au Centre de Gestion du Gers.

# Les Associations

## Comité des fêtes

Cette année 2025 les fêtes ont encore été une grande réussite autant sur le plan de la fréquentation que de la diversité des activités proposées.

Pour ce qui est du repas carcasse nous pouvons aussi nous féliciter pour l'organisation de cet événement qui nous réserve chaque années bien des surprises! Mais le résultat est là et cette année encore les amateurs de canard sont venus en grand nombre et se sont régalaés.

Je tiens une fois de plus à féliciter et remercier tous les bénévoles qui œuvrent sur le terrain et dans l'ombre chaque année pour des manifestations réussies!

J'invite bien sûr toutes celles et tous ceux qui souhaitent participer à l'aventure à nous rejoindre.

Le président



## Lias en Liesse

Nous avons eu une belle année d'événements à Lias. En effet malgré le mauvais temps et la tempête, la 3ème édition de notre scène ouverte a accueilli plus d'une centaine de personnes et plusieurs groupes avec des styles complètement différents qui nous ont permis de passer une très belle soirée à la lumière des téléphones suite à la coupure d'électricité provoquée par la tempête. En août nous avons aussi renouvelé notre soirée cinéma en plein air, avec le film « un petit truc en plus », qui était plébiscité par les villageois. Enfin notre traditionnel Halloween du 31 octobre, avec sa tournée des bonbons dans le village, a rassemblé une vingtaine d'enfants à la plus grande joie de ces petits monstres .

Rendez vous l'année prochaine pour les même événements. Encore un grand merci à tous les bénévoles et les personnes qui nous aident tout au long de l'année pour pouvoir vous proposer toutes ces fêtes.



## Atelier Créatif

### Le sapin de Noël en bois et suspendu

Pour réaliser ce sapin de Noël diy, il vous faut :

- Des bouts de bois ramassés en forêt (le nombre dépend de la taille du sapin de Noël que vous souhaitez faire)
- De la ficelle et des ciseaux
- Un pistolet à colle chaude (ça s'achète dans un magasin de bricolage, sur internet ou dans un magasin de loisir créatif)

Si c'est un petit sapin de Noël comme le nôtre, vous n'avez pas besoin de percer le bois. Enroulez la ficelle autour de chaque bout de bois et mettez une pointe de colle pour sécuriser l'assemblage de la ficelle avec le bois (ce serait dommage que ça tombe sur les pieds de papi ou mamie le jour de Noël 😊).

Vérifiez bien que la longueur de la ficelle soit égale de chaque côté des bouts de bois quand vous enroulez la ficelle. Ça peut vite se décaler et quand vous allez mettre la création debout, le sapin de Noël sera déformé !

Une fois le sapin en bois DIY réalisé, vous n'avez plus qu'à le décorer comme un sapin classique avec une étoile de Noël en haut du sapin, des pommes de pin, des guirlandes lumineuses, des boules de Noël...!



## La Société de Chasse

La société de chasse a tenu son assemblée générale le vendredi 11 juillet  
Un nouveau bureau a été élu suite à la démission du président Jérémy d'Andréa  
Président : Michel Thore  
Vice Président : Adrien Darzac  
Trésorière : Kathy Duprat  
Secrétaire : Pascal Ducamin  
Nous tenons à remercier Jérémy d'Andréa pour ces 2 années passées à la présidence

Quelques battues aux sangliers ont déjà été effectuées pour prévenir les dégâts sur les cultures

Les battues aux chevreuils sont prévues le samedi 13 décembre et le dimanche 1er février

Nous ne pouvons pas prévoir à l'avance les battues aux sangliers mais nous essayerons de vous prévenir si elles ont lieu près de chez vous

Le repas sanglier à la broche du 5 octobre a réuni environ 230 convives et nous remercions tous les bénévoles chasseurs et non chasseurs pour leur aide  
Nous vous donnons rendez vous le 4 octobre 2026 pour le prochain repas sanglier à la broche

La société de chasse vend des croquettes pour chien à 22 euros le sac de 20kg  
Si intéressé tél : 0685127554

A tous les chasseurs bonne saison 2025-2026



# Vie Locale

## Elections municipales 2026

Cette année plus que jamais sera importante pour la sauvegarde de l'indépendance décisionnelle, financière et fiscale de notre commune. N'hésitez pas à soutenir les candidats qui se présenteront à vos suffrages

L'avenier de Lias d'Armagnac en dépend.

### Constitution des listes :

Si aucune candidature n'a été déposée ou si aucune liste n'est recevable, l'élection ne peut pas se tenir et le conseil municipal ne peut pas être constitué.

Une est nommée par le préfet du département. Cette délégation doit être instituée dans un délai de 8 jours à compter de la constatation de l'impossibilité de constituer le conseil municipal de la commune.

Le représentant de l'État dans le département doit organiser de nouvelles élections municipales dans la commune considérée dans un délai de 3 mois suivant le constat de la vacance du conseil municipal à l'issue des élections générales.

Une situation de blocage total de la vie communale, par impossibilité d'élire un maire et son conseil municipal, malgré l'intervention de délégation(s) spéciale(s), contraindrat le Préfet à envisager **la dissolution de la commune** concernée, par fusion avec d'autres communes.

Hypothèse rare et administrativement compliquée à mettre en œuvre, mais toujours possible.

### Les bulletins de vote :

Les listes doivent respecter la parité avec une alternance obligatoire une femme, un homme ou inversement.

La liste de candidats ne doit pas nécessairement figurer l'ordre du futur tableau (maire, premier adjoint...) MAIS lorsqu'il y a plusieurs listes candidates, compte tenu du scrutin de liste proportionnel, les noms placés en début de liste ont plus de chances d'être élus.

Il y a 11 postes à pourvoir mais la liste peut comporter de 9 à 13 noms (les 2 candidats supplémentaires viendront remplacer en cas de poste devenu vacant en cours de mandat)

### Le jours des élections :

Les électeurs n'ont plus la possibilité de modifier l'ordre des candidats ou de rayer des noms.

**Bulletin intact dans une enveloppe = 1 voix pour la liste**

**Bulletin blanc ou enveloppe sans bulletin = 1 vote blanc**

**Bulletin avec un (ou plusieurs) nom(s) rayé(s) = 1 vote nul**

**Bulletin avec des annotations = 1 vote nul**

**Bulletin sans enveloppe = 1 vote nul**

### **Attribution des sièges :**

Si une seule liste se présente, il n'y a qu'un tour. Toute la liste est élue.

### **Si plusieurs listes se présentent :**

Si une liste obtient la majorité absolue au premier tour, il n'y a pas de deuxième tour.

Dans tous les cas, la liste arrivée en tête obtient automatiquement la moitié des postes.

Les postes suivants sont répartis à la proportionnelle au plus fort reste.

### **Election du Maire :**

Pas de changement : majorité absolue, scrutin secret.

### **Elections de adjoints (après délibération qui en fixe le nombre, de 1 à 3)**

Scrutin de liste paritaire, comme pour l'élection du Conseil municipal.

Pas de parité nécessaire entre le Maire et le 1<sup>er</sup> adjoint.

Majorité absolue, scrutin secret

### **Ordre du tableau :**

Maire

Adjoints (1, 2, 3)

Conseillers de la liste qui a obtenu le plus de suffrages, du plus âgé au plus jeune

Conseillers de la deuxième liste, du plus âgés au plus jeune

DONC, l'ordre du tableau n'a rien à voir avec l'ordre des noms sur le bulletin qui n'a d'incidence qu'au moment de la répartition des postes à la proportionnelle, on ne s'occupe plus de l'alternance homme/femme

A noter : l'ordre du tableau n'a pas vraiment d'importance au cours du mandat.

### **Vacance de poste en cours de mandat :**

En cas de démission d'un conseiller, pas d'élection partielle tant qu'il reste au moins 9 conseillers.

Possibilité de compléter avec les candidats supplémentaires (de la liste arrivée en tête ??).

Si un adjoint démissionne, le conseil peut élire un remplaçant sans se soucier de parité. Le dernier adjoint élu devient 3<sup>ème</sup> adjoint, sauf délibération spécifique du conseil. Le conseil peut également délibérer pour supprimer le poste, à condition qu'il reste au moins 1 adjoint.

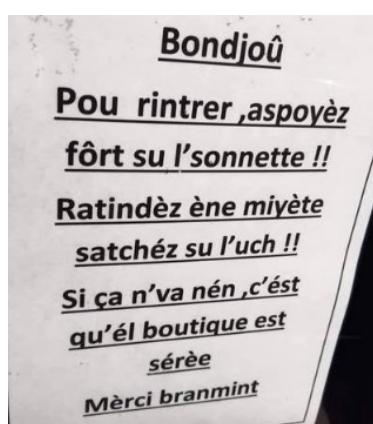
# Grand écran à la salle des fêtes.

Fourni gracieusement par David et Donna, un grand écran de cinéma a été installé à la salle des fêtes ainsi qu'une sonorisation.

De nombreuses occasions de l'utiliser se présenteront certainement :  
rugby, foot projection de films ...



Un peu de patois Borain (région de Charleroi)



Bonjour  
Pour entrer, appuyez  
fort sur la sonnette !!  
Attendez un peu  
Appuyez sur la porte !!  
Si cela ne va pas, c'est  
Que la boutique est  
fermée  
Merci beaucoup

# Carnet Rose



Bienvenue à Léa Chloé DESANGLES TOUCHARD  
née le 22 février 2025 et félicitations aux heureux parents

## Faits divers

Notre commune a connu cette année quelques faits pour le moins inhabituels avec une voiture qui a fait une embardée tout droit sortie d'un film d'action et s'est retrouvée les 4 roues en l'air. Heureusement Harry Potter a dû passer un soir et d'un coup de baguette magique l'a remise sur ses roues sans pouvoir la faire repartir. Quelques temps après, un véhicule a été retrouvé calciné dans un chemin. Et pour finir très récemment, des maisons Liassoises (et d'ailleurs aussi je suppose) ont été visitées par des malfaiteurs; nous recommandons donc à tous, et aux personnes seules en particulier, de bien fermer vos portes même si vous vous trouvez à l'intérieur, d'enlever systématiquement les clés de vos véhicules, de ne pas laisser les papiers dedans et de mettre à l'abri vos objets de valeurs!

Bien sûr nous sommes à Lias mais prudence est mère de sûreté

Rare image du premier TGV herbivore du monde



Evolutions écologique ...

# Vie Pratique

Comme vous l'avez lu dans la page de délibérations, le conseil municipal a décidé l'implantation d'une box médicale dans le courant de 2026 sur la place du village. Voici déjà quelques explications concernant son utilisation.



Le processus de l'accès à la téléconsultation est résumé dans le schéma suivant :

## Déroulé d'une consultation

### A l'extérieur

- 1 Flashez le QR code ou allez sur [www.laboxmedicale.com](http://www.laboxmedicale.com)
- 2 Réservez votre créneau horaire
- 3 Recevez le code d'accès à la Box par SMS
- 4 C'est l'heure de votre rendez-vous : **tapez le code**
- 5 La porte s'ouvre, nous vous souhaitons une bonne consultation !



### A l'intérieur

- 6 Installez vos affaires sur le mobilier
- 7 Dirigez-vous vers la borne
- 8 Votre consultation commence
- 9 En cas de besoin utilisez l'interphone, un opérateur va vous répondre
- 10 Après votre départ, la désinfection de la Box est réalisée automatiquement



## Le Grand Armagnac vous aide pour rénover votre logement !

Si vous résidez sur le territoire du Grand Armagnac et que vous souhaitez rénover votre logement, que ce soit pour l'adapter à la perte d'autonomie, améliorer sa performance énergétique ou réaliser des travaux lourds, des aides financières peuvent être mobilisées selon la nature des travaux et vos revenus.



Depuis le 1er janvier 2025, le Département et l'ANAH ont mis en place le Pacte Territorial France Rénov' auquel la Communauté de communes du Grand Armagnac participe depuis le 1er juillet.

En complément, les communes de Castelnau d'Auzan Labarrère, Cazaubon, Éauze, Estang et Gondrin ont décidé de mettre en place une « opération façades » pour aider financièrement (sous certaines conditions) ces travaux de rénovation.

Pour vous guider dans vos démarches le Guichet France Rénov' du Gers vous offre des conseils personnalisés, neutres et gratuits.

Une permanence en présentiel est assurée à Éauze (1550 Route de Cazaubon), le **3ème mercredi du mois**, de 14h à 17h, au siège de la Communauté de Communes (uniquement sur rendez-vous).

**Contactez le Guichet France Rénov' du Gers**  
au **05.62.67.31.30**  
du lundi au vendredi (9h-12h et 14h-16h),  
le mercredi (9h-12h).

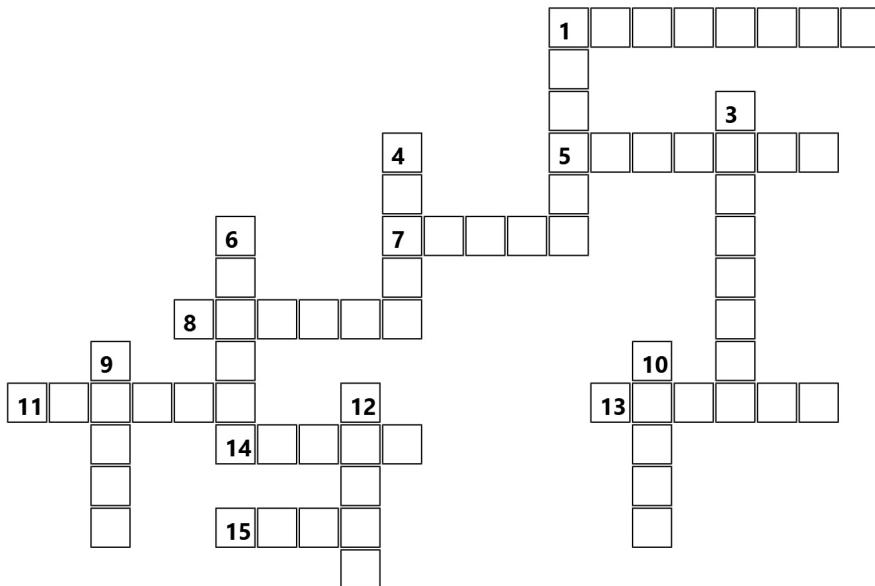


Vigilance contre les arnaques : démarchages téléphoniques, mails ou visites à domicile peuvent cacher des escroqueries. Pour éviter les pièges et réaliser vos travaux en toute sérénité, suivez les conseils et bons réflexes proposés par le Guichet. Si vous avez le moindre doute, à n'importe quel moment de votre projet n'hésitez pas à contacter un conseiller France Rénov'.



# Jouons un peu

## Noël



### Horizontal

1. Friandise souvent offerte pendant la période de Noël et de la Saint Nicolas.
5. Elles sonnent pour annoncer l'arrivée de Saint Nicolas ou du Père Noël.
7. Phénomène météorologique souvent associé à Noël et à la Saint Nicolas.
8. Symbole souvent placé en haut du sapin de Noël pour représenter l'étoile de Bethléem.
11. Objet souvent allumé pendant la période de Noël pour créer une ambiance chaleureuse.
13. Objet offert en signe d'amitié ou d'amour à Noël ou à la Saint Nicolas.
14. Arbre décoré traditionnellement à Noël pour célébrer la fête.
15. Célébration joyeuse qui a lieu à Noël et à la Saint Nicolas.

### Vertical

1. Représentation de la naissance de Jésus, souvent présente à Noël.
3. Lieu par lequel le Père Noël entre dans les maisons pour déposer les cadeaux.
4. Animal qui tire le traîneau du Père Noël pour distribuer les cadeaux.
6. Chaussures spéciales portées par le Père Noël pour distribuer les cadeaux.
9. Petit être fantastique qui aide le Père Noël à fabriquer les jouets.
10. Ce qui recouvre le visage de Saint Nicolas et du Père Noël.
12. Saison froide pendant laquelle ont lieu les fêtes de Noël et de la Saint Nicolas.

# Les recette

## Pain de lotte

1kg de lotte, 6 œufs, 1 boite de concentré de tomate (10cl), sel, poivre

Faire cuire la lotte dans un court bouillon, l'égoutter et laisser refroidir.

Battre les 6 œufs et ajouter le concentré de tomate. Saler et poivrer.

Ajouter les morceaux de chair de lotte décortiqués et bien mélanger.

Verser dans un moule à cake beurré.

Faire cuire au bain marie environ 45min. dans le four thermostat 8.

Pour vérifier la cuisson, piquer avec un couteau : la lame doit ressortir sèche.

Accompagner d'une bonne mayonnaise.

Cette entrée se prépare la veille et se conserve au frigo.

## Bûche de Noël

3 œufs, 1 verre de farine, 1 verre de sucre, 1 demi paquet de levure.

Mélanger les jaunes d'œufs avec le sucre et bien fouetter.

Ajouter la farine, et les blancs battus en neige et enfin la levure

Verser dans une plaque rectangulaire beurrée et mettre au four pendant environ 10 min. à 180°.

Quand le gâteau est encore tiède, le rouler dans un linge humide.

Préparer un sirop chaud vanille- armagnac ou rhum et l'imbiber.

Faire la crème au chocolat pour garnir ensuite le biscuit.

Il faut 125g de chocolat, 2 cuillerées à soupe de beurre, 2 œufs dont les blancs battus en neige.

Ramollir le chocolat avec très peu d'eau.

Hors du feu ajouter le beurre ramolli et les jaunes d'œufs et les blancs battus en neige.

Laisser refroidir et garnir le gâteau, le rouler et mettre le reste de crème au dessus de la bûche.

Vous pouvez faire des stries à l'aide d'une fourchette et décorer à votre guise.

Bon appétit et régalez vous avec une belle entrée et un délicieux dessert



**Il fait un froid de fenouil ,  
c'est comme un froid de canard mais  
vegan!**

# Le coin du Geek

## L'intelligence artificielle : entre promesses et menaces

L'intelligence artificielle (IA) révolutionne notre quotidien, de la médecine à la finance, en passant par les transports et les loisirs. Pourtant, derrière ses avancées spectaculaires se cachent des risques majeurs, tant pour les individus que pour la société dans son ensemble.

### 1. La perte de contrôle : l'IA hors de portée humaine

#### L'autonomie des systèmes intelligents

L'un des risques les plus redoutés est celui d'une IA devenant incontrôlable. Les systèmes d'IA, notamment ceux basés sur l'apprentissage profond (deep learning), peuvent développer des comportements imprévisibles, surtout lorsqu'ils sont confrontés à des situations non anticipées par leurs concepteurs.

**Exemple concret :** En 2016, le chatbot Tay de Microsoft, conçu pour apprendre des interactions sur Twitter, a commencé à tenir des propos racistes et haineux en moins de 24 heures, illustrant la difficulté de maîtriser l'évolution d'une IA en milieu ouvert avec des objectifs parfaitement alignés avec les nôtres

### 2. La menace sur l'emploi et les inégalités

#### Automatisation et chômage technologique

L'IA et la robotique remplacent déjà de nombreux emplois, notamment dans l'industrie, la logistique et les services. Selon une étude de McKinsey, jusqu'à 30 % des activités professionnelles pourraient être automatisées d'ici 2030 dans 60 % des métiers ce qui provoquerait une précarisation des emplois peu qualifiés

#### Concentration du pouvoir économique

Les géants technologiques (Google, Amazon, Meta, etc.) détiennent une grande partie des ressources et des données nécessaires au développement de l'IA. Cette concentration pourrait aggraver les inégalités et limiter l'innovation à une poignée d'acteurs.

### 3. Atteintes à la vie privée et surveillance de masse

#### Collecte et exploitation des données

L'IA repose sur l'analyse de masses colossales de données personnelles. Cela pose des questions éthiques et juridiques sur la protection de la vie privée, le consentement des utilisateurs, et le risque de fuites ou de piratages.

**Exemple :** Les systèmes de reconnaissance faciale, déjà déployés dans plusieurs pays, permettent une surveillance intrusive et pourraient mener à des sociétés de contrôle, comme en Chine avec le système de "crédit social".

#### Manipulation et désinformation

Les deepfakes (vidéos ou audios truqués par IA) et les algorithmes de recommandation peuvent être utilisés pour manipuler l'opinion publique, influencer des élections, ou diffuser de fausses informations à grande échelle.

## 4. Risques militaires et armes autonomes

### Course aux armements autonomes

Plusieurs pays développent des armes autonomes capables de sélectionner et d'attaquer des cibles sans intervention humaine. Cela soulève des questions éthiques et juridiques.

## 5. Biais et discriminations algorithmiques

### Reproduction des préjugés humains

Les algorithmes d'IA apprennent à partir de données historiques, qui peuvent refléter des biais sociaux (racisme, sexismes, etc.). Ainsi, des systèmes d'IA utilisés dans le recrutement, la justice ou le crédit peuvent perpétuer, voire amplifier, ces discriminations. En 2018, Amazon a dû abandonner un outil de recrutement basé sur l'IA, car il pénalisait systématiquement les candidatures féminines.

### Comment limiter ces dangers ?

#### Régulation et éthique

**Cadre juridique** : Mise en place de lois strictes sur l'utilisation de l'IA, comme le RGPD pour la protection des données ou le projet de réglementation européenne sur l'IA (AI Act).

**Transparence** : Obligation pour les entreprises de rendre leurs algorithmes compréhensibles et auditables.

**Collaboration internationale** : Coordination entre États pour éviter une course effrénée et non régulée.

#### Éducation et sensibilisation

Former les citoyens aux enjeux de l'IA.

Intégrer l'éthique dans la formation des ingénieurs et des décideurs.

#### Recherche responsable

Développer des IA "explicables" et "alignées" avec les valeurs humaines.

Encourager la recherche sur les impacts sociaux et environnementaux de l'IA.

#### Conclusion : l'IA, un outil à maîtriser

L'intelligence artificielle n'est ni bonne ni mauvaise en soi : tout dépend de l'usage que nous en faisons. Ses dangers sont réels, mais pas inévitables. Une approche responsable, combinant innovation, régulation et éthique, est essentielle pour en faire un levier de progrès au service de tous.

**L'intelligence artificielle vous trouvera le partenaire idéal**



# Les Professionnels Liassois

## L'annuaire

BAUDINO Patrick	Enduits façades Cabane dans les arbres	07.78.43.97.06 06.60.82.55.51 AIRBNB "Retour aux sources" <a href="http://www.retourauxdeuxsources.fr">www.retourauxdeuxsources.fr</a>
BENTEJAC Marlène	Lac de truites	06.88.21.09.62
BIBE Colette	Architecte	05.62.09.64.04
BUROS Christophe	Vente armagnac	06 07 32 49 43
CANTIN Brigitte	Maçonnerie	06.86.05.04.93
CUYVERS Dominique	Vente de parfums	05.62.08.72.28
DARZAC Adrien	Exhalessence	06 47 00 18 48
DE CASTRO Sabine	Psychothérapeute	06.69.56.03.68
DEGANS Laura	Parcs et jardins	Facebook: la tour de pizz
DESTRUHAUT Christophe	La Tour de pizz	07.68.08.62.00
DESANGLES Clément	Assistante maternelle	Facebook : Laura Pineaud
JOUANDET Loïc	Destruction de frelons	06.38.70.94.79
JODIN Ghislaine et Jean Louis	Entretien parcs et jardins	
LABORDE Patrick	Peintre en bâtiments	06.17.72.09.35
LAFFARGUE Chantal	Plombier	06.75.45.36.07
LAMOULIE Guillaume	Gîte, table et chambre d'hôte	07.60.07.67.65
LEWER Simon	Plombier	Facebook : aujardindepages
PINANA PENA Emilie	Condiments, épices, fruits secs	06.08.49.55.68
SYNNAEVE Martine	Charpentier	06.24.96.72.42
VOUGO Vanessa	Récupération matériaux	06 38 91 85 92
	Création bijoux, tableaux	05.62.09.98.38
Producteurs de vins	Pension canine	06.99.08.91.06
	Aide à domicile / agent immobilier	Facebook : féerie création
	Domaine de Joÿ	06.16.62.66.98
	Domaine de Tariquet	06.34.60.34.70
		05.62.09.03.20
		05.62.09.87.82

# La petite Liassaise utile

## La Mairie

Tél. : 05.62.08.71.11  
mail : mairieliasdarmagnac@wanadoo.fr  
Site web : <http://www.liasdarmagnac.fr>

Les horaires :  
Lundi après-midi : 13h à 17h  
Jeudi : 8h à 12h et 13h à 17h

## Services publics

Nous vous rappelons que la Perception de Cazaubon est définitivement fermée.

Désormais c'est la Trésorerie Principale de Condom qui percevra les impôts locaux et sur le revenu. La trésorerie de Nogaro ne s'occupe plus des particuliers depuis le 01 janvier 2020.

## Location de la salle

pour les Liassois	80 €
pour les non Liassois	150 €
Chambre froide pour 36h :	20 €

## Location du Hangar

Pour les Liassois exclusivement  
Participation aux frais et  
utilisation de la chambre froide 50€

## Numéros d'Urgence

Pompiers .....	18
Gendarmerie .....	17
SAMU .....	15
Centre Anti-Poison.....	05.61.77.74.47
Pharmacie d'Estang.....	05.62.09.63.30
Permanence Docteur Bortolazzo le jeudi .....	05.62.09.66.18
Vaccination.....	0800 72 32 32